

MINISTERE de l'ALIMENTATION, de l'AGRICULTURE et de la PECHE

**Descriptif des épreuves et programme du concours de recrutement de PLPA
(Session 2010)**

SECTION : CHEF de TRAVAUX

**- Option B : « EXPLOITATION AGRICOLE, PRODUCTIONS ANIMALES
DOMINANTES »**

(Concours interne)

A- DESCRIPTIF DES EPREUVES

NATURE DES EPREUVES	DUREE	COEFFICIENT
<i>Epreuve écrite d'admissibilité</i> Etude de situations pratiques comportant une analyse, une identification de problèmes et des propositions de solutions en rapport avec l'option (a).....	4 heures	1
<i>Epreuves orales d'admission</i> 1. Présentation d'un thème ou d'une activité pédagogique proposée par le jury (b).....	Préparation : 1 heure maximum Epreuve : 45 minutes maximum (exposé : 20 minutes maximum entretien : 25 minutes maximum)	3
2. Présentation par le candidat des acquis de son expérience professionnelle en relation avec les fonctions de professeur de lycée professionnel agricole « section chef de travaux » (c).....	Epreuve : 45 minutes maximum (exposé : 15 minutes maximum entretien : 30 minutes maximum)	1
<p>(a) Cette épreuve a pour but de vérifier que le candidat maîtrise les connaissances fondamentales dans les divers domaines des sciences et techniques agronomiques et d'évaluer les acquis techniques du candidat à travers leur mise en œuvre et les résultats.</p> <p>(b) L'épreuve se compose d'un exposé de vingt minutes maximum sur le sujet tiré au sort par le candidat, suivi d'un entretien avec le jury d'une durée maximale de vingt-cinq minutes. Le candidat dispose d'une heure pour préparer son exposé.</p> <p>(c) Le candidat fait parvenir le dossier à une date fixée par l'arrêté d'ouverture du concours. Le dossier comporte des rubriques relatives à sa formation et à son expérience professionnelle dans le domaine d'activité des professeurs de lycée professionnel agricole « section chef de travaux » dont la fonction consistera à assurer la direction d'une exploitation ou d'un atelier pédagogique.</p> <p>Après une présentation par le candidat de son expérience professionnelle d'une durée maximale de quinze minutes, le jury interroge le candidat sur le dossier pendant une durée maximale de trente minutes.</p>		

B- PROGRAMME

Le candidat peut s'appuyer sur les programmes suivants pour préparer les épreuves du concours :

Contenu des modules spécifiques à la formation du BTSA Analyse et conduite de systèmes d'exploitation

M21 organisation économique, sociale et juridique
M22 techniques d'expression de communication, d'animation et de documentation
M41 traitement de données

D3.2 Politiques agricoles
D3.3 Développement local

D4.1 Techniques comptables, gestion et fiscalité
D4.2 Droit de l'exploitation agricole
D4.3 Adaptation aux marchés de la production de biens et de services
par l'exploitation agricole
D4.4 Méthode d'approche de l'exploitation agricole dans son environnement
D4.5 Dynamique des systèmes agraires
D4.6 Sciences agronomiques
D4.7 Conduite d'ateliers dans un système de production
D4.8 Conduite d'une activité innovante

Contenu des modules spécifiques à la formation du BTSA « Productions animales »

Modules du domaine D4

Contenu des modules spécifiques à la formation du Baccalauréat technologique série « Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant » (Stav)

Matières :

M 6 : espaces territoires et sociétés
M 7 : le fait alimentaire (objectif 21),
M 8 : gestion du vivant et des ressources (notamment objectifs 12, 23, 24 et 3)
M 10 (Espace d'initiative locale) , **sciences et techniques zootechniques** .